

AMNESTY INTERNATIONAL

## L'organisation reçoit la société civile

*Amnesty International (AI) a finalement rencontré hier les familles des victimes du terrorisme de l'association Djazaïrouna, à Blida. La veille, AI a eu une discussion assez longue avec les représentantes de quatre associations féminines.*

La délégation de Amnesty s'est déplacée en début d'après-midi de ce vendredi à Blida au siège de Djazaïrouna pour «écouter» les familles des victimes du terrorisme et les rescapés de massacres, pendant près de quatre heures. Dans une conférence de presse, les quatre associations féminines, Rassemblement des femmes démocrates (RAFD), AITDF, Défense et promotion, Tharwa N'Fathma N'Soumer (TFN), ayant été reçues jeudi en fin de journée, ont tenu à affirmer qu'elles ont durant trois heures interpellé l'ONG sur plusieurs questions fondamentales liées à leur combat pour le droit à la vie et au respect de la dignité humaine. «Depuis sa dernière visite en mai 1996, beaucoup de choses se sont produites dans notre pays. Les massacres et les viols systématiques, utilisés comme arme de guerre, ont été commis à l'encontre des populations civiles. Aujourd'hui Amnesty est là sur invitation du président de la République.»

Lors des discussions avec AI, il a été également question de «dire à AI qu'elle n'a pas pris en charge le cas des femmes violées par les terroristes, d'autant qu'il s'agit d'une grave violation sur laquelle cette même ONG a beaucoup travaillé en ce qui concerne la Bosnie.» Les conférencières ont mis l'accent, avec leurs interlocuteurs, sur le combat des femmes et des hommes contre l'intégrisme et attiré leur attention «sur cette politique de deux poids deux mesures qui transforme les victimes en

bourreaux et les bourreaux en victimes. Nous leur avons dit qu'ils sont responsables de la fabrication d'une opinion qui a totalement perverti la résistance des démocrates et particulièrement celle des femmes face aux intégristes armés, dont les politiques sont présentées comme des victimes et des auteurs de délits d'opinion.»

Il a été question, ont ajouté les représentantes des associations, de demander à AI pourquoi qualifie-t-elle les terroristes de groupe d'opposition armée. «Nous sommes arrivés à une grave situation. La délégation nous a carrément lancé : c'est votre président qui les a graciés. Nous, nous avons exigé que les auteurs des crimes soient jugés. En fait, sur des faits très graves que vit le pays, Amnesty se cache derrière des problèmes techniques liés à la rédaction du rapport ou à la collecte de l'information.» Pour le cas des viols commis par les terroristes, et abordé à la fin de l'entrevue, les représentants d'Amnesty ont prétexté qu'ils n'ont jamais été interpellés à ce sujet. «Or, nous avons, en septembre 1995, remis au président d'Amnesty, Pierre Sané, un document et des témoignages accablants sur ce sujet, à Pékin lors d'une conférence internationale sur le tribunal pénal des femmes. Il a été même décidé à cette occasion d'ouvrir la réflexion sur l'utilisation du viol comme arme de guerre, comme cela a été le cas en Bosnie et ailleurs. Amnesty ne peut donc pas affirmer qu'elle n'a pas été saisie.» Les associations

ne semblent pas convaincues de la sincérité de la délégation de l'ONG. A travers les différentes visites et entrevues, rendues publiques par la presse, se dessinent, selon les oratrices, les véritables objectifs de cette mission d'«écoute», transformée en «commission d'enquête tant rêvée».

Amnesty est là pour trois objectifs : «Avoir accès à des témoins directs sur les cas de disparitions, enquêter sur les procédures de jugement des terroristes et également sur les auteurs des crimes. Il se profile une volonté délibérée d'impliquer les forces de sécurité dans les massacres, particulièrement ceux de Raïs et Bentalha. L'ONG continue, dans cette logique, de semer les doutes sur les auteurs des massacres, alors que les rescapés les ont de tout temps identifiés.»

Il est également indiqué, lors de cette conférence, que M<sup>me</sup> Donatella, chargée de discuter avec les associations, n'a à aucun moment pris note ou enregistré le contenu des entrevues. «Elle a juste écouté, puis tenté de répondre à nos nombreuses questions par des réponses purement techniques. Elle a déclaré défier quiconque trouvera dans les rapports d'Amnesty le mot de «qui tu qui». Ajoutant qu'elle n'a aucune responsabilité dans le contenu du rapport qui va sanctionner sa visite. Ce sont les membres élus qui seront chargés de la rédaction du document en prenant en compte mes notes en tant qu'experte.»

Interrogées sur la non-participation de ces associations au meeting contre la démarche d'Amnesty organisée jeudi à Ibn Khaldoun, les conférencières ont estimé que «l'on ne peut être contre l'organisation lorsqu'on soutient la politique de la grâce amnistiante».

SALIMA TLEMÇANI